

Table ronde Fret du 6 mars 2008

Pépy confirme l'éclatement de l'entreprise et la mise en place d'une branche Fret autonome.

Pépy refuse de s'engager sur la non filialisation de l'activité Fret.

S'il ne fallait retenir que deux choses de cette table ronde, ce serait celles là !

Au cours de la réunion SUD-Rail est intervenu pour dénoncer le dumping social que constituent les modifications du RH0077 souhaitées par l'entreprise et pour demander un engagement du Président sur la non filialisation du fret.

Le nouveau Président nommé par Nicolas Sarkozy confirme la volonté de l'entreprise de modifier la réglementation du travail et le dictionnaire des filières avec toutes les conséquences sur les conditions de vies et de travail des cheminots. En langage de bon communicant Pépy cela se dit : « *On fait le pari de la rupture interne, ... Nous vous proposons de bâtir un nouvel équilibre* ». Cynique, il ajoute : « *Je sais, ce n'est pas facile pour les OS, c'est douloureux pour les cheminots* »

Il est par ailleurs à noter que ces modifications réglementaires sont complètement contraires à la meilleure prise en compte des pénibilités au travail pourtant objet d'une multitude de réunions, assez infructueuses et ce n'est pas étonnant dans ce contexte.

Nicolas Sarkozy n'a pas choisi Guillaume Pépy par hasard : outre le fait qu'il connaît bien l'entreprise, Sarkozy sait que celui qu'il nomme, est un fervent partisan du libéralisme économique. Le bilan de Guillaume Pépy à l'Activité Voyageurs, puis en tant que Directeur Général, fait ressortir un solde négatif de plusieurs dizaines de milliers d'emplois de cheminots, supprimés, transférés vers des filiales ou encore externalisés vers des entreprise privées. Pour le seul budget 2008, c'est 10% de l'effectif cheminots du Fret qui est supprimé. C'est une des raisons qui ont conduit l'administrateur SUD-Rail à voter (seul) contre la nomination de Guillaume Pépy à la présidence de la SNCF.



Sur la filialisation de la branche Fret, G. Pépy prétend que la réponse est liée à la réussite du « *pari de la rupture interne et du nouvel équilibre* ». C'est un chantage, où le seul choix laissé aux cheminots, serait d'accepter la régression sociale (la « *rupture interne* »), sans quoi nous serions collectivement responsables de la non atteinte du nouvel équilibre, donc de l'échec de la réorganisation du Fret, donc de la non réalisation des objectifs économiques, ce qui amènerait le gouvernement à « *siffler la fin de la récréation* » (dixit Dominique Bussereau secrétaire d'état aux transports), en clair filialiser la branche Fret.

La course au moins disant social étant une course sans fin, accepter les modifications réglementaires voulues par la direction n'aurait nullement pour effet automatique de repousser une filialisation du Fret à moyen terme.

Pourquoi la restructuration de la branche Fret concerne tous les cheminots ?

La restructuration du fret est la première phase d'une réorganisation complète de l'entreprise. Toutes les branches sont touchées, tous les cheminots dans leur quotidien seront impactés.

Fret n'est que la première branche d'activité à être réorganisée, suivront les branches Proximités (TER, IDF), le dernier journal « les infos » évoque déjà la création de ces nouvelles «familles», VFE (TGV, GL), Infra, ...

Le principe est de donner à chacune de ces nouvelles entités une autonomie structurelle et fonctionnelle. Chacune de ses entités fonctionnera comme une entreprise indépendante et sollicitera ses propres modifications réglementaires, pour répondre à ses besoins spécifiques d'activité.

Le découpage organisationnel de chacune de ces activités serait différent, 5 zones pour le Fret, 1 zone IDF et 1 zone TER par région administrative pour Proximités, ?? zones pour VFE, ?? zones pour l'infra, ...

Quid des régions actuelles, des établissements, des notations, des parcours professionnels, des Délégués du Personnel de proximités, des Comités d'Etablissement Régionaux ?

Et quid du statut des cheminots, quand la SNCF ne sera plus qu'une holding pilotant des activités indépendantes dont certaines seront filialisées et emploieront des cheminots sous les règles du code du travail ou d'une Convention Collective Nationale de branche ?

Pour SUD-Rail, la restructuration de la branche Fret, la défense du RH0077 sont l'affaire de tous les cheminots bien au-delà des agents travaillant pour cette activité.

Pour SUD-Rail, développer Fret SNCF dans une entreprise intégrée avec des cheminots à statut, appliquant un RH 0077 fruit de l'expérience et garant des équilibres entre sécurité ferroviaire, conditions de travail, vie personnelle, c'est un choix tout à fait possible !

Pour SUD-Rail, un Fret SNCF dans une entreprise nationale au service du public et de l'intérêt général, soucieuse de l'aménagement du territoire, soucieuse de contribuer fortement au développement durable et à la préservation de l'environnement, soucieuse de répondre aux besoins et aux attentes des citoyens, cette SNCF là, ce Fret SNCF là, c'est celui que nous voulons, c'est celui dont nous avons besoin, c'est un choix tout à fait possible !

Sans mobilisation nous subirons tous les effets dévastateurs des logiques libérales mises en œuvre.

Sans mobilisation la SNCF que nous connaissons disparaîtra livrant ainsi le transport ferroviaire aux appétits des entreprises privées et de leurs actionnaires toujours avides de profits.

Avec SUD-Rail, dans l'unité la plus large possible,
imposons d'autres choix !